

L'EXPERT



DIDIER MAURIN,
conseiller en gestion de patrimoine

« Il faut exploiter la fiscalité internationale »

Face à la pression fiscale, que suggérez-vous à vos clients aujourd'hui ?

La fiscalité est trop importante en France et les perspectives ne sont pas bonnes. Il est inutile de se faire des illusions, la taxation du patrimoine va encore augmenter. Le gouvernement n'aura pas d'autre alternative puisqu'il s'est engagé à baisser massivement les charges pesant sur les entreprises. Les contribuables sont donc contraints de chercher d'autres solutions ailleurs.

Que préconisez-vous ?

Nous invitons nos clients à exploiter la fiscalité internationale et à utiliser les conventions fiscales existantes entre la France et d'autres pays. Sans appeler à l'expatriation, on peut par exemple constater que faire l'acquisition d'une SCPI allemande, faiblement taxée sur les loyers perçus, présente un intérêt fiscal bien plus grand que celui de posséder un contrat d'assurance-vie français, qui risque de subir une

nouvelle hausse des prélèvements sociaux.

Et parmi les actifs exonérés ou partiellement exonérés d'ISF ?

Nous nous intéressons aux forêts et aux revenus procurés par la vente de bois. Première source d'énergie renouvelable, la biomasse représente plus du tiers du potentiel du développement des énergies alternatives en France à l'horizon 2020. Cette opportunité de diversification bénéficie d'une fiscalité attrayante et offre des perspectives de plus-values. ©

PROPOS RECUEILLIS PAR T.B.

Source : L'Expansion – Mai 2014